

**Conseil municipal | Séance du 12 décembre 2024**

## **Extrait du registre des délibérations**

**Délibération n°2024-12-12-37 | Adhésion au Club des managers de centre-ville  
Sur le rapport de Monsieur Moyse Joachim**

Nombre de conseiller·es en exercice : 35

Nombre de conseiller·es présent·es à l'ouverture de la séance : 20

Date de convocation : 6 décembre 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 12 décembre, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

**Etaient présent·es :**

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Edouard Bénard, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Madame Juliette Biville, Monsieur Johan Quéruel, Monsieur Serge Gouet, Monsieur Hubert Wulfranc.

**Etaient excusé·es avec pouvoir :**

Monsieur Pascal Le Cousin donne pouvoir à Monsieur Hubert Wulfranc, Monsieur Gabriel Moba M'Builu donne pouvoir à Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Ahmed Akkari donne pouvoir à Madame Léa Pawelski, Madame Najia Atif donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Monsieur Mathieu Vilela donne pouvoir à Monsieur José Gonçalves, Monsieur Grégory Leconte donne pouvoir à Monsieur David Fontaine, Madame Aube Grandfond-Cassius donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Madame Marie-Pierre Rodriguez, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Madame Florence Boucard, Madame Alia Cheikh donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quéruel, Madame Karine Pégon donne pouvoir à Madame Murielle Mour, Monsieur Fabien Leseigneur donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger.

**Etaient excusé·es :**

Monsieur Brahim Charafi, Madame Noura Hamiche, Madame Virginie Safe.

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Hubert Wulfranc

**Exposé des motifs :**

Créé en 2004, le Club des managers de centre-ville est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Il a pour but d'accompagner, de former et de fédérer ses membres afin de les aider à relever le défi des territoires.

Considérant l'intérêt de la municipalité pour la reconquête du centre-ville, l'adhésion pour un montant de 70 € à cette association s'inscrit dans la continuité de la politique actuelle de la Ville pour la redynamisation et l'attractivité de son centre-ville, en donnant accès à un réseau d'échanges et de partenaires.

**Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :**

Le Conseil municipal,

**Vu :**

- Le Code général des collectivités territoriales,

**Considérant :**

- L'intérêt de la municipalité pour la redynamisation du centre-ville,
- L'intérêt de la municipalité pour accéder à l'accompagnement et au réseau du Club des managers de centre-ville,

**Décide :**

- D'accepter l'adhésion au Club des managers de centre-ville.
- D'autoriser Monsieur le maire à procéder au paiement des cotisations (70 € pour 2025).
- D'autoriser Monsieur le maire, ou l'Adjoint délégué, à signer et exécuter les documents afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse

Maire

Monsieur Hubert Wulfranc

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 16/12/2024

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20241212-lmc137226A-DE-1-1

Affiché ou notifié le 18 décembre 2024



**ADHESION 2025  
AU CLUB DES MANAGERS DE CENTRE VILLE  
SIRET CMCV : 87923816000011**

*(Exemplaire CMCV à remplir en lettres capitales et à retourner - Conserver une copie pour vous)*

**Je soussigné(e) :**

**Nom :** PLATEL

**Prénom :** FABIEN

**En qualité de :** CHARGE DU DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE COMMERCIALE ET ECONOMIQUE

**De la ville / EPCI :** SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

**Adresse :** PLACE DE LIBERATION

**Région :** NORMANDIE

**Téléphone :** 06 73 98 53 94

**Mail :** fplatel@ser76.com

**Souhaite adhérer au Club des Managers de Centre-ville pour l'année 2025.**

**Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en tant que PARTICULIER sur la plateforme participative CMCV :**

<https://cmcv.plateforme-participative.fr/>

**Je joins au formulaire un chèque individuel de 70€ à l'ordre du Club des Managers de Centre-Ville (Vous recevrez une facture ou un reçu fiscal en retour).**

- J'autorise, par la présente, le CMCV à utiliser toutes les photos prises lors des manifestations, salon, congrès ou tout autre événement interne au CMCV ou auquel prend part le CMCV dans lesquelles je parais, à des fins, même commerciales, en rapport avec la promotion du club, du métier.

- J'autorise le CMCV à transmettre aux partenaires et aux autres membres du club mes coordonnées téléphoniques, mail et éventuellement postales.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, je dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès des responsables du CMCV.

**Accusé réception de la cotisation 2025 d'un montant de 70,00 €.**

**Fait à :** Saint-Étienne-du-Rouvray

**le :** 05/11/2024

**Président  
Robert MARTIN**

**Les chèques ou par virement bancaire (RIB ci-joint) sont à retourner à :**

**Christophe BARASTON, Délégué Général du CMCV**

19 Impasse Voltaire  
13400 AUBAGNE

cbaraston@clubdesmanagers.com  
Tél : 06 64 64 09 02